SWISS CLIMATE SCORES

Bonnes pratiques de transparence pour la compatibilité climatique des investissements



Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra



Part des entreprises du portefeuille exerçant des activités dans le domaine du charbon ou des autres combustibles fossilles

Intensité et empreinte des gaz à effet de serre du portefeuille. Ampleur du réchauffement climatique si l'économie mondiale agissait avec la même ambition que les entreprises du portefeuille.

Émissions de gaz à effet de serre

Potentiel de réchauffement global



Exposition aux combustibles fossiles



Bonnes pratiques de transparence pour la compatibilité climatique des investissements



Engagements vérifiés en faveur du net zéro



Gestion en faveur du net zéro



Dialogue crédible sur le climat

Stratégie visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre des investissements. Engagement vérifié en faveur du net zéro.

Part des entreprises du portefeuille avec lesquelles un dialogue sur le climat est mené. Votes en faveur du climat soutenus. Membre d'une initiative d'engagement climatique. Proportion des entreprises du portefeuille ayant pris des engagements vérifiés en faveur du net zéro et fixé des objectifs intermédiaires crédibles.



Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra



Swiss Confederation



La Suisse et son secteur financier se sont donné pour objectif de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre pour atteindre le «net zéro» d'ici 2050. Cette réduction doit permettre de respecter les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris, à savoir maintenir l'augmentation de la température mondiale bien en deçà de 2° C et et poursuivre les efforts pour limiter à 1,5° C. Les dernières connaissances scientifiques montrent qu'un réchauffement global supérieur à 1,5 °C aurait des conséquences potentiellement catastrophiques sur la nature et la société humaine.

Les Swiss Climate Scores établissent des bonnes pratiques de transparence visant à rendre les produits financiers compatibles avec les objectifs climatiques afin d'encourager les décisions d'investissement qui contribuent à la réalisation des objectifs climatiques.

SITUATION ACTUELLE

Emissions de gaz à effet de serre

Sont prises en compte toutes les sources d'émissions de gaz à effet de serre des entreprises du portefeuille, y compris les émissions pertinentes de leurs fournisseurs et produits (scope 1 à 3).

Intensité

Empreinte

(éq. CO₂/million de CHF de chiffre d'affaire) (éq. CO₂/million de CHF investi)



Portefeuille

Indice de référence Indice de référence Indice de référence: [nom de l'indice pertinent]

Actifs du portefeuille pris en compte: X %



) Fiabilité de l'estimation moyenne

Exposition aux combustibles fossiles

Les milieux scientifiques s'accordent sur la nécessité de sortir du charbon et de mettre un terme au financement des nouveaux projets impliquant des combustibles fossiles. Les chiffres cidessous montrent la part d'investissement dans des entreprises qui réalisent plus de 5 % de leurs recettes dans ces secteurs d'activité.

Part d'investissement dans des entreprises exerçant des activités dans le secteur:

du charbon: X %

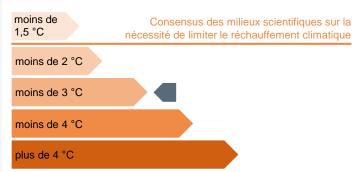
des autres combustibles fossiles: X %



Fiabilité de l'estimation élevée

TRANSITION VERS LE NET ZÉRO

Potentiel de réchauffement global (facultatif)



Il s'agit de l'ampleur du réchauffement planétaire qui se produirait si l'économie mondiale se fixait les mêmes ambitions que les entreprises du portefeuille. Certains portefeuilles qui veulent contribuer activement à la réalisation des objectifs climatiques contiennent volontairement des entreprises qui ne suivent pas encore la trajectoire de 1,5 °C. Ces entreprises et donc une part croissante de l'économie devront au fil du temps accroître leur compatibilité avec les objectifs climatiques.

Actifs du portefeuille pris en compte: X % Scénarios climatiques utilisés: [source]

Fournisseur des données: [nom]



Fiabilité de l'estimation faible

Engagements vérifiés en faveur du net zéro

Un nombre croissant d'entreprises s'engage volontairement à atteindre zéro émissions nettes et formulent des objectifs intermédiaires pour y parvenir. L'efficacité de ces engagements dépend de la crédibilité, du fondement scientifique et de la transparence des objectifs intermédiaires.

Part des entreprises du portefeuille ayant pris des engagements vérifiés pour atteindre le «net zéro» et pour la fixation d'objectifs intermédiaires crédibles: X %



Fiabilité de l'estimation élevée

Gestion en faveur du net zéro

Les institutions financières peuvent contribuer à la transition vers la neutralité des émissions en alignant rigoureusement leur stratégie d'investissement sur une trajectoire de décarbonisation compatible avec un réchauffement maximal de 1,5 °C.

La stratégie d'investissement inclut-elle un objectif de réduction des émissions des gaz à effet de serre des investissements sous-jacents au moyen d'objectifs concrets à court (1 à 3 ans) ou moyen (5 ans) terme? **NON/OUI**

[si OUI:] Taux de réduction annuel moyen.: X % (avec/sans les émissions scope 3 pertinentes)

Le portefeuille s'inscrit-il dans un engagement de l'institution financière vérifié par un tiers visant à atteindre zéro émissions nettes et prévoyant des objectifs intermédiaires crédibles? NON/OUI

Dialogue crédible sur le climat

Les institutions financières peuvent contribuer à la transition vers la neutralité des émissions en faisant en sorte que les entreprises dans lesquelles elles investissent mettent en œuvre des plans de transition jusqu'en 2050 qui reposent sur une base scientifique et vérifiés par un tiers.

Les initiatives de dialogue avec les entreprise sur le climat sont elles à la hauteur des enjeux? NON/OUI

[si OUI :] part des entreprises du portefeuille soumises à une stratégie active d'engagement en faveur du climat:

[si OUI :] part des votes soutenant les résolutions en faveur du climat: X %

[si OUI :] lien vers la stratégie de gestion en matière climatique et le rapport d'activité

L'institution financière est-elle membre d'une initiative en faveur du climat? NON/OUI [si OUI :], nom



Le gouvernement suisse considère que la combinaison d'indicateurs susmentionnée, leur publication et les critères minimaux pour ces indicateurs qui sont détaillés ci-après constituent les bonnes pratiques actuelles pour apporter de la transparence en ce qui concerne la compatibilité des flux financiers avec les objectifs climatiques. Le Conseil fédéral recommande à tous les acteurs suisses du marché financier d'appliquer les «Swiss Climate Scores» à tous les placements financiers et à tous les portefeuilles clients, dès lors que cela semble judicieux.



La Suisse et son secteur financier se sont donné pour objectif de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre pour atteindre le «net zéro» d'ici 2050. Cette réduction doit permettre de respecter les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris, à savoir maintenir l'augmentation de la température mondiale bien en deçà de 2° C et et poursuivre les efforts pour limiter à 1,5° C. Les dernières connaissances scientifiques montrent qu'un réchauffement global supérieur à 1,5° C aurait des conséquences potentiellement catastrophiques sur la nature et la société humaine.

Les Swiss Climate Scores établissent des bonnes pratiques de transparence visant à rendre les produits financiers compatibles avec les objectifs climatiques afin d'encourager les décisions d'investissement qui contribuent à la réalisation des objectifs climatiques.

CRITÈRES MINIMAUX DES SWISS CLIMATE SCORES

Émissions de gaz à effet de serre

Exigences impératives:

- Prise en compte des émissions scope 1 et 2 et des émissions scope 3 pertinentes.
- La prise en compte des émissions scope 3 doit au moins se baser sur le calendrier du règlement 2019/2089 de l'UE en ce qui concerne les indices de référence.

Exposition aux combustibles fossiles

Exigences impératives:

- Le seuil de 5 % des recettes s'applique aussi bien aux activités directement liées à l'exploration et à la production de combustibles fossiles qu'aux activités – dès lors que des données sont disponibles – qui financent cette production (pour le charbon, selon la Global Coal Exit List qu'une liste similaire)
- Les activités concernées englobent l'ensemble de la chaîne de création de valeur et vont de l'exploration, de l'extraction et de la production (upstream), au raffinage, à la commercialisation et à l'électrification (downstream), en passant par le transport et le stockage (midstream).

Engagements vérifiés en faveur du net zéro

Exigences impératives:

- Les entreprises doivent s'être engagées publiquement à atteindre zéro émissions nettes et leurs objectifs à court terme avoir été certifiés par l'un des prestataires suivants :
 - Science Based Targets initiative (SBTi).

Gestion en faveur du net zéro

Exigences impératives:

- Pour pouvoir s'inscrire dans un engagement, vérifié par un tiers, visant à atteindre zéro émissions nettes, les portefeuilles doivent faire partie des objectifs de zéro émissions nettes communiqués officiellement dans le cadre de l'une des alliances de la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ).
- Lorsqu'on prétend qu'une stratégie d'investissement a pour objectif une réduction des émissions du portefeuille ou des placements sousjacents, y compris les émissions scope 3, les émissions scope 3 prises en compte doivent respecter le calendrier du règlement 2019/2089 de l'UE en ce qui concerne les indices de référence.

Dialogue crédible sur le climat

Exigences impératives:

- Les votes directs ou par procuration doivent être compatibles avec l'objectif de zéro émissions nettes en 2050.
- Toute stratégie d'engagement associée doit être compatible avec l'objectif de zéro émissions nettes en 2050. Exemple d'initiative en faveur du climat: Climate Action 100+.
- La procédure de gradation des mesures en cas de non atteinte des objectifs de dialogue (escalation) doit être clairement définie et accessible.



La Suisse et son secteur financier se sont donné pour objectif de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre pour atteindre le «net zéro» d'ici 2050. Cette réduction doit permettre de respecter les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris, à savoir maintenir l'augmentation de la température mondiale bien en deçà de 2° C et et poursuivre les efforts pour limiter à 1,5° C. Les dernières connaissances scientifiques montrent qu'un réchauffement global supérieur à 1,5° C aurait des conséquences potentiellement catastrophiques sur la nature et la société humaine.

Les Swiss Climate Scores établissent des bonnes pratiques de transparence visant à rendre les produits financiers compatibles avec les objectifs climatiques afin d'encourager les décisions d'investissement qui contribuent à la réalisation des objectifs climatiques.

Potentiel de réchauffement global (facultatif)

Exigences impératives envers les fournisseurs de données:

- Laissez-vous guider par l'objectif de zéro émissions nettes en 2050, qui correspond à la limite de réchauffement de 1,5 °C de l'Accord de Paris et aux dernières conclusions du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).
- Tenez compte des considérations techniques du rapport 2021 du groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (Task Force on Climate-related Financial Disclosures, TCFD) intitulé «Measuring Portfolio Alignment – technical considerations». En particulier, respectez les points suivants :
 - Choisissez un scénario de 1,5 °C qui correspond au moins aux critères que la Science Based Targets initiative (SBTi) a énoncés dans son document «Foundations of Science-Based Target Setting» (considération 7).
 - Privilégiez des indices de référence granulaires si vous constatez des différences de faisabilité importantes pour la décarbonisation des différents secteurs ou régions (considération 8).
 - Incluez les émissions scope 3 pour les secteurs les plus importants et dans lesquels des indices de référence peuvent être facilement extraits à partir de scénarios existants (combustibles fossiles, mines, automobile; considération 11).
- Autorisez le gouvernement suisse à rendre publiques les valeurs de température implicite agrégées que vous avez obtenues avec votre méthode pour les indices suivants, afin de les comparer à celles des autres fournisseurs: SMI, MSCI World, MSCI World Materials, MSCI World Industrials, MSCI World Utilities, MSCI World Real Estate.

Exigences importantes, mais facultatives, envers les fournisseurs de données: Indices de référence utilisés :

- Il convient d'adopter, du moins pour les secteurs qui émettent de grandes quantités de gaz à effet de serre, une approche segment par segment, dont l'évaluation repose sur des sources scientifiques externes et reproductibles, en attribuant aux entreprises leur «juste part» dans les émissions globales de CO₂ compte tenu de leur mélange d'activités.
- Les solutions climatiques, en particulier celles du secteur de l'électricité, doivent également être prises en compte et comparées au scénario approprié, car, selon l'AIE, le développement des énergies renouvelables est un facteur clé pour la transition.

Objectifs à long terme des entreprises, mesures à court terme et sources des données :

- Évaluez la crédibilité des plans de réduction des émissions des entreprises et vérifiez s'ils reposent sur une base scientifique, s'ils sont conformes à l'objectif de zéro émissions nettes en 2050 et s'ils ont été validés par un tiers (par ex. par la SBTi).
- Évaluez les plans d'investissement à court terme et vérifiez si les engagements à long terme sont en accord avec les mesures à court terme.
- S'agissant des données ayant trait aux actifs, utilisez si possible des données vérifiées par des tiers. Soyez aussi transparent que possible en ce qui concerne les sources des données.
- La prise en compte des émissions scope 3 doit au moins se baser sur le calendrier du règlement 2019/2089 de l'UE en ce qui concerne les indices de référence.
- Les données relatives aux émissions évitées par les entreprises ne doivent pas être prises en compte, car il n'existe pas de normes pour rendre compte de ces émissions et leur calcul pose des défis et des problèmes techniques. À la place, il convient de tenir compte des solutions climatiques, au moins pour l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables.

Calcul de la compatibilité climatique du portefeuille:

- Les valeurs de température implicite doivent être calculées avec un niveau de confiance de 66 % et non pas de 50 %.
- Les valeurs de réchauffement doivent être calculées sur la base des émissions cumulées jusqu'en 2050, afin de tenir dûment compte de la relation physique entre les émissions cumulées et les résultats de la hausse de température.